

DES PROJETS POUR FAIRE LIRE ?

Jean-Pierre BÉNICHOU

Ce texte de Jean-Pierre BÉNICHOU traite des rapports entre école et bibliothèque. Il est paru dans la revue *Libre Accès* de la BCP d'Évry. Bien qu'il reprenne, en les précisant, un certain nombre d'idées et de propositions déjà exposées dans nos colonnes, il nous a semblé pourtant utile de le publier ici et nous remercions la rédaction de *Libre Accès* de son aimable autorisation.

En effet, les malentendus qu'on constate, notamment à propos du sujet qu'il aborde, montrent bien la nécessité pour nous d'éviter toute possibilité d'interprétation afin que ce que nous pensons soit bien entendu comme nous l'exprimons.

DES PROJETS POUR FAIRE LIRE ? LIRE POUR RÉALISER SES PROJETS ?

On me demande d'analyser les rapports entre école et bibliothèque. Commençons par un constat qui fait l'unanimité : les deux institutions doivent coopérer. Mais ce type d'accord se traduit souvent - et pas seulement dans le monde de l'école ou celui de la bibliothèque - par une démarche en "faux-semblant" mimer le partenaire pour mieux rester soi-même ! Ainsi en est-il des relations entre école et bibliothèque. Par-delà le constat d'une coopération théorique et à partir de l'affirmation de la nécessité de préserver la spécificité de chacune des deux institutions, on aboutit à un schéma de ce type :

- d'un côté, une école qui se dote d'une ressource supplémentaire sans rien changer à son mode d'organisation. Le trait caractéristique de la situation ainsi créée est la juxtaposition et non le remaniement : on maintient les mêmes activités que naguère et on leur ajoute quelques autres empruntées à la logique du monde des bibliothèques.

- de l'autre, une bibliothèque qui, au-delà de son fonctionnement habituel, accueille les enfants en groupe-classe pour des animations sur le mode de la leçon.

L'école se fait bibliothèque entre deux leçons pour mieux rester l'école, la bibliothèque se transforme en salle de classe entre deux prestations habituelles.

Cette répartition des rôles est pourtant appréciée comme la marque d'une évolution positive par rapport à l'ancienne répartition. En effet, cette dernière assigne à l'école la mission d'enseigner la lecture et à la bibliothèque celle de multiplier quantitativement et qualitativement l'offre de livres. On a donc l'apparence du changement : davantage de livres "non-scolaires" à l'école, davantage d'enfants qui fréquentent la bibliothèque. Avons-nous pour autant le changement ?

Le titre de mon article suggère que non et offre une autre voie que celle qui est empruntée majoritairement aujourd'hui et qui consiste à chercher à promouvoir la lecture, de l'extérieur du sujet, un peu à son insu. En effet, l'AFL propose de porter l'attention sur les raisons qu'on a - ou pas - de lire. Nous entendons mettre la lecture et les livres au service des projets que chacun a besoin d'élaborer et de réaliser pour vivre, qu'il soit écolier, étudiant, professionnel, consommateur, citoyen... Nous ne voulons pas faire de prosélytisme comme si le non-lecteur était un incroyant qu'il urgeait de convertir.

Pour illustrer mon propos - et par souci de faire court -je me limiterai à un point : le fonctionnement actuel des BCD. Je ne traiterai donc pas de celui des BM. Mais ces dernières seront présentes dans l'analyse de manière implicite, tant les emprunts sont multiples et les analogies nombreuses.

La BCD, une même école plus une bibliothèque...

S'il existe encore beaucoup d'écoles sans B.C.D., il n'existe aucune école qui, aujourd'hui, pourrait en récuser la nécessité. Aussi l'absence de B.C.D. est-elle, le plus souvent, présentée d'une manière conjoncturelle et est-elle justifiée par un manque de moyens (pas de local, pas de crédits, pas de personnel) et jamais par des raisons de fond. Voilà donc une idée qui fait l'unanimité, qui se met progressivement en place dans de très nombreux endroits, sans pourtant satisfaire pleinement ses promoteurs.

Pourquoi ces réticences ?

Lorsque l'expérimentation a été lancée, l'intention était d'organiser autrement l'école afin de rendre possibles ses nécessaires transformations. Il ne s'agissait pas de créer, au sein de l'école, un lieu consacré à la lecture et au livre une fois qu'on en aurait fini avec l'apprentissage. L'inspiration du projet était davantage du côté de l'éducation nouvelle que du côté de la lecture. Il s'agissait de promouvoir une autre école. Du fait de l'ouverture de la B.C.D., les ressources documentaires se trouvaient placées au centre du dispositif "école" de manière à se mettre au service des divers projets que la nouvelle organisation de l'école, destinée à en faciliter la transformation, ne manquerait pas de rendre possibles... à condition que :

- l'enfant bénéficie d'un statut d'acteur.
- le collectif des maîtres de l'école se constitue en équipe pédagogique et s'élargisse en équipe éducative.
- l'école se gère comme un lieu social et non comme un simple prestataire de service.

L'expérimentation a permis d'établir qu'on apprend d'autant mieux qu'on agit vraiment et qu'on lit d'autant plus efficacement qu'on vit plus intensément. Elle a permis d'établir que, quand elle se dote effectivement d'une B.C.D. pour se transformer, l'école ne se limite pas au projet d'apprentissage de la lecture ni même au projet de promotion du livre, elle prend en charge la totalité de son projet d'éducation. C'est dans la gestion (de la BCD), dans la production (du journal), dans la réalisation (d'un spectacle), etc. que se forment les raisons qu'ont les enfants de lire et donc de renforcer leurs compétences de lecteurs. Au lieu de procéder en deux temps : fabriquer d'abord l'outil-lecture puis l'utiliser, l'école s'organise en fonction des tâches que la gestion de sa BCD lui impose : il ne s'agit plus de lire pour lire, en réponse à des offres venues de l'extérieur (l'école, la bibliothèque) mais de lire pour réaliser les projets dont on a besoin ici et maintenant parce qu'on vit ensemble, dans cet espace modifié qu'est devenue l'école, depuis qu'elle s'est enrichie de sa B.C.D..

C'est probablement parce qu'on a retenu l'idée et pas ce qui la sous-tendait que le malaise s'est constitué. Au lieu d'une école en charge de la totalité du projet d'éducation et qui utiliserait sa B.C.D. comme un service général responsable de cette politique, on a vu ces écoles rester ce qu'elles étaient, se contentant de rajouter à leurs activités habituelles des activités innovantes. Dans l'esprit du plus grand nombre ces dernières constitueraient tantôt un divertissement, tantôt un renforcement des effets du programme, tantôt les deux (la même école, l'austérité en moins ?). Dans ces écoles, on a vu se multiplier le nombre des animations qui avaient pour objet de **faire lire**. On n'a pas voulu considérer l'écrit comme un outil d'interprétation et de transformation du monde mais comme un "*acte essentiel de connaissance et de plaisir*" pour reprendre une expression utilisée par D. TABAH dans un article publié dans la revue **Liasons** en Avril 1987. L'effort entrepris ces dernières années pour que les "*livres trouvent plus largement leurs lecteurs*" n'est pas resté sans effets, bien au contraire. Cet effort s'est donné pour objectif d'accroître le nombre des lecteurs en les

rapprochant des lieux où on lit et en dotant plus largement ces lieux. Ainsi le récent rapport publié par le Conseil Économique et Social sous le titre **Le développement de la lecture en Ile de France confirme-t-il les progrès** réalisés dans l'offre de lecture ("*300 000 m2 de bibliothèques municipales modernes et bien conçues ont été construits ces 15 dernières années*"). Mais le même rapport mesure l'ampleur de la tâche à réaliser en faisant, entre autres constats, celui-ci : "*40% des Français possèdent la capacité suffisante pour lire vite...*" il ajoute "*l'augmentation de l'offre de livres dans les bibliothèques ne peut produire son plein effet que si, parallèlement, sont menées des actions visant à augmenter l'intensité de la lecture...*". Un renversement de tendance semble donc s'amorcer. On voit bien qu'il faut s'intéresser désormais autant, sinon davantage, au lecteur potentiel qu'à la lecture et aux livres.

Lire pour réaliser ses projets...

Les propositions que formule l'AFL sont organisées autour de l'idée simple que le nombre des lecteurs véritables ne peut s'accroître qu'en proportion du nombre des acteurs sociaux. La question du statut occupe donc, pour nous, une place centrale dans la réflexion et dans l'action. La dynamique que nous cherchons à impulser autour des villes-lecture ne vise que cet objectif : réunir, dans les villes et sous leur responsabilité totale, les conditions qui devront permettre à chacun de se constituer en agent de son développement, avec ses forces et avec les aides dont il a besoin et que la collectivité territoriale a le devoir de dégager. Quand une école, même dotée d'une BCD, quand une bibliothèque même ouverte aux classes, se demandent ce qu'elles peuvent faire pour obtenir davantage de lecture chez davantage de lecteurs, leur tendance naturelle est de démultiplier l'offre et de rechercher les financements qui vont la soutenir. L'écolier, l'adhérent de la bibliothèque sont alors généralement dans l'ignorance des démarches entreprises pour monter le projet et n'interviennent qu'en fin de processus. Ils se voient alors offrir un produit ou un service qu'ils ne peuvent que consommer... ou refuser (à cet égard, le fait que les enfants soient statistiquement plus nombreux que les adultes à utiliser les services de la bibliothèque n'est pas seulement à interpréter comme un signe de réussite). La manière de procéder qui consiste, pour les spécialistes de la lecture que sont les enseignants et les bibliothécaires, à préparer l'offre de lecture indépendamment de ceux à qui elle est destinée, a probablement des effets négatifs, au moins dans deux domaines :

- paradoxalement, elle profite surtout aux spécialistes leurs compétences actuelles doivent souvent davantage à ce qu'ils apprennent... lorsqu'ils préparent l'offre qu'aux enseignements qu'ils ont suivis quand ils étaient en formation initiale.

- elle considère chacun comme un individu ayant telle ou telle caractéristique mais rarement, voire jamais, à travers son appartenance à un collectif.

Dans ces conditions, l'offre a une fonction palliative ou d'évasion, elle n'a de fonction sociale qu'indirecte : donner aujourd'hui le goût de lire à quelqu'un qui ne l'a pas, c'est au mieux le préparer à assurer demain une fonction sociale. Mais jouer le futur contre le présent, n'est-ce pas perdre sur les deux tableaux ? Les deux traits principalement repérés chez le non-lecteur pour expliquer sa situation, le handicap socio-culturel et l'entrave psychologique, appellent, pense-t-on généralement, des réponses... qui ne le concernent pas. C'est là une curieuse conception. Ce n'est évidemment pas la nôtre.

"On ne devient pas lecteur à son insu mais par une démarche volontaire qui s'appuie sur des prises de conscience multiples, aussi bien pour la manière d'apprendre que pour la mise en cause du statut du non-lecteur, enfant ou adulte. Ce travail permanent d'information doit souvent passer par d'autres moyens que l'écrit pour toucher les non-lecteurs sur leurs lieux de vie". Ce paragraphe, qui

est extrait de la brochure de présentation des Villes-lecture que nous éditons, décrit bien ce que pourrait être une démarche centrée sur l'aide à apporter aux personnes et aux collectifs pour les aider d'abord à poser puis à résoudre les problèmes qu'ils se posent avant de leur offrir des réponses aux questions qui ne sont pas les leurs. Concrètement, une Ville soucieuse d'une vie démocratique qui ne se réduirait pas à ses seules dimensions formelles devrait consacrer prioritairement ses forces à une prise en considération des besoins qu'exprimeraient des collectifs pour mettre en oeuvre les projets qui sont les leurs. Peu importe si ces projets sont ou non des projets lecture. Une association sportive ou ludique, un groupement écologique ou philatélique, un club du 3^{ème} âge ou... l'école... n'ont évidemment pas les mêmes objectifs. Ce qu'ils ont en commun, c'est d'avoir des raisons de vivre ensemble. Ils ont donc nécessairement des tâches à accomplir qui sont liées à la mission qu'ils se donnent. Mais, il serait dérisoire que des bibliothécaires ou des instituteurs, même mandatés par la Ville, analysent eux-mêmes ces besoins et les traduisent en offre, depuis leur position de spécialistes. Devenir lecteur, c'est accéder à l'autodidaxie. La responsabilité des institutions est considérable dans ce domaine. Il leur revient de s'organiser en réseau et de mener un travail permanent d'information diversifiée sur les écrits existants en même temps que de formation pour faciliter l'accès aux aides nécessaires. Les ateliers d'écriture ont beaucoup de succès et d'efficacité quand ils réunissent des personnes qui sont au clair avec leurs projets d'écriture et sont inutiles, généralement, quand ils s'adressent à des personnes qui ont confondu projet et velléité. L'enseignement n'est jamais aussi performant que lorsqu'il se constitue en aide à l'apprentissage : l'aide à l'écriture qui prolonge une situation authentique d'écriture a toutes les chances d'aboutir qu'il s'agisse, par exemple, de rédiger le compte-rendu de la dernière réunion pour analyser les divergences qui sont apparues dans le groupe ou qu'il s'agisse d'exprimer un point de vue dans le prochain numéro du bulletin municipal. La situation d'enseignement au cours de laquelle on se propose de dire comment on remplit un imprimé de sécurité sociale ou on lit un horaire de chemin de fer est, on le sait, infiniment moins probante.

Dès à présent, une coopération entre école et bibliothèque est possible si les deux institutions :

- acceptent l'idée que de cette coopération naîtront de nouvelles façons de penser les choses et de les vivre (le penchant naturel est plutôt de tout faire, consciemment ou pas, pour que l'autre partie s'aligne sur vos positions : que l'école est belle quand elle ressemble à une bibliothèque !)
- prennent progressivement l'habitude de se poser - et donc de commencer à résoudre - les problèmes qu'elles ont en commun: campagne d'information sur la nature de l'acte lexique, sur les enjeux économiques et démocratiques de la lecture...
- mettent ensemble quelques unes de leurs ressources pour réaliser avec les habitants des enquêtes, voire des études, sur la situation de la lecture dans la ville.
- prolongent la disposition précédente pour offrir à des collectifs la possibilité d'analyser leurs besoins et les aider à dégager les moyens qui leur sont nécessaires pour les réaliser.
- décident de publier, chacune pour son propre compte, un journal d'information et de le diffuser à l'autre partie.
- se donnent les moyens effectifs de cette coopération réunions de travail en commun, ateliers d'entraînement à la lecture organisés en commun, réalisation d'exposition en commun....
- s'organisent pour des actions de formation en commun. Pour jouer pleinement leur rôle de coéducateurs, les médiateurs doivent travailler ensemble donc se former ensemble. Il n'est pas possible que ces acteurs apportent leur concours à une politique de lecture s'ils n'ont pas la possibilité de théoriser dans des groupes mixtes leurs pratiques communes.

Cette liste n'est pas exhaustive : elle sera complétée au fur et à mesure que se multiplieront les projets nés des besoins à satisfaire par les usagers eux-mêmes. C'est par l'effort convergent et discret de tous les lieux de vie (y compris donc l'école et la bibliothèque) que seront réunies les conditions

pour que chacun développe ses forces et accède au statut de lecteur.

La conclusion de ce texte sera laissée à un extrait de la brochure déjà citée qui résume clairement le point de vue de l'AFL : *"Parce qu'elle participe d'une manière ou d'une autre à leur élaboration et à leur financement, la commune est le meilleur partenaire capable de coordonner toutes les actions dans la définition d'une politique cohérente. Elle est le seul lieu d'exercice de responsabilités publiques et collectives, où chacun peut devenir à la fois destinataire et acteur d'une politique de lecture, bénéficiaire et relais de l'élaboration de relations nouvelles à l'écrit. Cette responsabilité publique dont les stratégies relèvent de l'innovation sociale signifie que l'accent est mis dans une commune sur les conditions qui permettent un véritable recours de tous à l'écrit aussi bien comme émetteur que comme récepteur : à la crèche, à l'école, dans les activités péri-scolaires, à la bibliothèque, dans les entreprises, dans l'animation et la formation des adultes, dans les activités socio-culturelles et sportives, dans les radios et la presse locales, dans les services collectifs santé, logement, urbanisme..."*.

Jean-Pierre BÉNICHOU